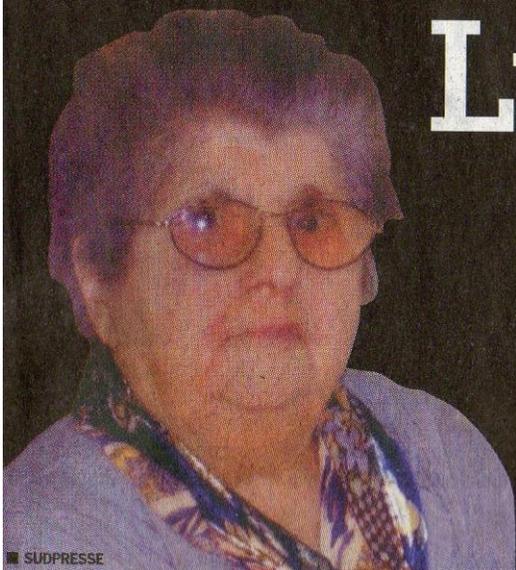


15.000 objets d'art ont été dérobés dans 1.500 églises et monastères belges l'an dernier.

FAMILLE MALTRAITANCES



Lucie, 85 ans, escroquée de 20.000€

Souvent isolées, les personnes âgées sont des proies faciles

MALTRAITÉES POUR LEUR ARGENT

Violences psychologiques	165	29%
Vols ou détournements d'argent	138	24%
Violences physiques	59	10%
Empêchées d'exercer leurs droits civiques (droit de vote)	59	10%
Négligences	112	20%
Maltraitements commis par le voisinage	15	3%
Abus ou insuffisance de médicaments	8	1.5%
Inconnu	14	1.5%

570 dossiers ont été ouverts en 2008

Lundi, c'est la journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées. Des maltraitements qui sont loin d'être uniquement physiques.

Lucie Beelen avait 85 ans lorsqu'elle a été victime des agissements de l'une de ses filles. Aujourd'hui, âgée de 92 ans, elle est atteinte de la maladie d'Alzheimer et ne se souvient donc plus des faits. L'un de ses beaux-fils raconte.

"Ma belle-mère, veuve, avait vendu sa maison à son fils qui vit avec elle, et elle avait placé l'argent pour pouvoir payer sa maison de retraite si elle en avait besoin. Ses autres enfants le sa-

filles. Elles l'ont emmenée à la banque en lui disant qu'elles allaient s'occuper de son argent. Elles lui ont fait signer un papier pour retirer son argent, elle n'a pas compris ce qui se passait. Lorsque sa fille l'a ramenée chez elle, elle l'a déposée devant la porte sans même la raccompagner dans sa maison. Depuis, ma belle-mère ne les a plus vues".

La famille s'est adressée à l'Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, active depuis le début de l'année sous le nom de Respect Seniors. Sur le conseil de L'ASBL, la famille s'est adressée à un avocat, mais rien ne peut être fait, même si une des petites-filles a

même qui avait signé le retrait...

PAS DE PLAINTE

Via sa permanence téléphonique, l'Agence a reçu l'an dernier 1.665 appels de personnes âgées ou, plus souvent, de membres de leur famille appelant pour elles. Dans 23 % des cas, ce sont des professionnels qui ont pris l'initiative de téléphoner pour dénoncer les maltraitements commis envers une personne dont ils s'occupent. Des victimes qui sont en moyenne âgées de 70 à 89 ans, qui sont des femmes dans 75 % des cas, et qui vivent seules pour 27 % d'entre elles. 76 % de ces victimes vivent encore chez elles, 24 % sont dans une institution. Les maltraitements

psychologiques. Vienne ensuite les maltraitements financiers, comme celle dont a été victime Lucie Beelen, deux fois plus nombreuses que les violences physiques. "Nous écouter ces personnes, et puis nous leur disons ce qu'elles peuvent faire pour en sortir", explique Marie-Noëlle Chérubin, assistante sociale à Respect Senior. "Mais souvent, elles ne veulent pas déposer plainte, parce que c'est quelqu'un de leur famille, par qui elles espèrent que ça va s'arranger... Ce que nous pouvons faire alors, c'est leur donner des conseils pour qu'elles mettent des limites dans leur relation. Ça les aide déjà".